

Honoraires de gestion

Agir
pour le
logement

Prestations principales de gestion

Honoraires TTC¹

▶ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	6% des encaissements charge bailleur
▶ Locaux meublés	7% des encaissements charge bailleur
▶ Locaux commerciaux	
▶ Locaux professionnels	
▶ Locations saisonnières	
▶ Biens ruraux	
▶ Terrains	
▶ Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)	
▶ Immeubles entiers	
▶ Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	
▶ Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé

Prestations accessoires à la gestion

Honoraires TTC¹

▶ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5) - entremise et négociation - visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ² - état des lieux location vide ² - état des lieux location meublée ²	100€ 10.09€/m ² 10.09€/m ² 3.03€/m ² 3.03€/m ² 3.03€/m ² 3.03€/m ²	bailleur bailleur locataire bailleur locataire bailleur locataire
▶ Locaux de droit commun - négociation - état des lieux - rédaction de bail	1 mois de loyer CC	locataire et bailleur
▶ Locaux commerciaux - négociation - état des lieux - rédaction de bail		
▶ Locaux professionnels - négociation - état des lieux - rédaction de bail		
▶ Locations saisonnières - négociation - état des lieux - rédaction de bail - taxe de séjour		
▶ Biens ruraux - négociation - état des lieux - rédaction de bail		
▶ Terrains		
▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)		

Nom commercial et dénomination sociale de l'entreprise suivie de sa forme juridique, montant du capital social, numéro SIREN/ SIRET suivi de « RCS » et ville d'immatriculation, numéro, lieu de délivrance de la carte professionnelle et activité exercée, nom et adresse du garant. En cas de liens de nature capitalistique et/ou juridique avec des banques ou sociétés financières, le mentionner et préciser le(s) nom(s) de cet(ces) établissement(s).

N° d'enregistrement Orias :

Barbera Immobilier - Sarl au capital de 49 219,38 € - Siège social : 29 Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Siren : 380 355 776 - RCS Nice
 Carte professionnelle : Transaction et Gestion n° 0605 2015 000 002 396
 Délivrée par : CCI de Nice-Côte d'Azur - 20 Bd Carabacel 06000 Nice - Garantie financière : GALIAN SMABTP - 89, rue la Boétie - 75008 Paris - N° tva intracommunautaire : FR 80 380 355 776 - Médiateur de la consommation : ANM Conso : 25 Allée Rose Dieng Kuntz 75019 Paris

^{1/} Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant, TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

^{2/} Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire

Honoraires au 01. / 01. / 2026..

Honoraires de transaction

Agir
pour le
logement

Honoraires à la charge du vendeur : nos honoraires sont calculés sur le prix de mise en vente.
Honoraires à la charge de l'acquéreur : nos honoraires sont calculés sur le prix perçu par le vendeur.

Nom commercial et dénomination sociale de l'entreprise suivie de sa forme juridique, montant du capital social, numéro SIREN/ SIRET suivi de « RCS » et ville d'immatriculation, numéro, lieu de délivrance de la carte professionnelle et activité exercée, nom et adresse du garant. En cas de liens de nature capitalistique et/ou juridique avec des entreprises, des banques ou sociétés financières, le mentionner et préciser le(s) nom(s) de cet(s) établissement(s).

N° d'enregistrement Orias :

Barbera Immobilier - Sarl au capital de 49 219,38 € - Siège social : 29 Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Siren : 380 355 776 - RCS Nice
Carte professionnelle : Transaction et Gestion n° : CPI 0605 2015 000 002 396
Délivrée par : CCI de Nice-Côte d'Azur - 20 Bd Carabacel 06000 Nice - Garantie financière : GALIAN SMABTP - 89, rue la Boétie - 75008 Paris - N° tva intracommunautaire : FR 80 380 355 776 - Médiateur de la consommation : ANM
Conso : 25 Allée Rose Dieng Kuntz 75019 Paris

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire

Prestations proposée

Honoraires TTC¹

VENTE	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DU VENDEUR, SAUF AUTRE STIPULATION DU MANDAT
▶ Appartement	6%	vendeur
▶ Maison	6%	vendeur
▶ Local commercial (murs)	6%	vendeur
▶ Parts sociales de SCI	6%	vendeur
▶ Bien rural	6%	vendeur
▶ Terrain	6%	vendeur
▶ Fonds de commerce	6%	vendeur
▶ Autres ventes (lots de lotissement, vente en l'état futur d'achèvement, garage...)	6%	vendeur
LOCATION	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
▶ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)		
- entremise et négociation	100€	bailleur
- visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ²	- 10.09€/m ² - 10.09€/m ²	bailleur locataire
- état des lieux location vide ²	- 3.03€/m ² - 3.03€/m ²	bailleur locataire
- état des lieux location meublée ²	- 3.03€/m ² - 3.03€/m ²	bailleur locataire
▶ Locaux de droit commun	1 mois de loyer CC	locataire et bailleur
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ Locaux commerciaux		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ Locaux professionnels		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ Locations saisonnières		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
- taxe de séjour		
▶ Biens ruraux		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ Terrains		
▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)		